

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 29 janvier 2018 à 20h00 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, madame la conseillère et messieurs les conseillers: Josiane Charron, Sylvain Bourque, François Clermont et Jean-Yves Pagé.

Absences motivées : Yannick Labrosse-Legrès et Claude Joubert.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Éric Trépanier.

Est également présente : Mireille Dupuis, secrétaire d'assemblée.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers, conseillère
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolutions
 - 4.1 Nomination d'un représentant pour la bibliothèque.
 - 4.2 Emploi été Canada – Autorisation de présenter une demande de subvention pour l'embauche d'étudiants.
 - 4.3 Demande d'appui – cafétéria de l'école LJP.
 - 4.4 Mandat à la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours pour une demande de subvention conjointe.
 - 4.5 Élections du 5 novembre 2017 – dépôt de la liste des donateurs et du rapport de dépenses des candidats.
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, Éric Trépanier, déclare l'assemblée ouverte à 20h18.

2018-01-044

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Josiane Charron que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2018-01-045

Nomination d'un représentant pour la bibliothèque.

Il est proposé par François Clermont et résolu :

QUE le conseil municipal de Fassett nomme Josiane Charron comme représentante de la bibliothèque.

Adopté à l'unanimité.

2018-01-046

Emploi été Canada – Autorisation de présenter une demande de subvention pour l'embauche d'étudiants.

ATTENDU le programme fédéral d'emploi été Canada, une composante de la stratégie emploi jeunesse, sous laquelle une aide financière peut être accordée aux

Province de Québec
Municipalité de Fassett
employeurs pour encourager ceux-ci à embaucher des
étudiants;

Il est proposé par Sylvain Bourque et résolu :

QUE le conseil municipal de Fassett autorise la Directrice générale, Diane Leduc à présenter une demande relative à ce programme pour l'embauche d'un étudiant pour l'été 2018.

Adopté à l'unanimité.

2018-01-047

Demande d'appui – Cafétéria de l'école LJP.

CONSIDÉRANT l'importance de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau comme institution d'enseignement secondaire régionale;

CONSIDÉRANT l'importance accordée à notre population à la saine alimentation ;

CONSIDÉRANT le respect de la *Politique-Cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif* mis de l'avant dans le menu offert par la cafétéria de LJP ;

CONSIDÉRANT la présence de 3 commerces de restauration rapide en face de LJP ;

CONSIDÉRANT la fermeture imminente de la Coopérative de solidarité cafétéria L.J.P pour faute de rentabilité à la fin de juin 2018 ;

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu :

QUE la municipalité de Fassett appuie les démarches de la Coopérative de solidarité cafétéria L.J.P auprès du MEES afin que celle-ci soit incluse dans les critères d'octroi de subvention du programme pour Un Virage Santé à l'école.

Adopté à l'unanimité.

2018-01-048

Mandat à la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours pour une demande de subvention conjointe.

ATTENDU QUE nous voulons explorer les possibilités de mise en commun de services, ressources humaine et matérielles;

ATTENDU QUE nous voulons procéder à des achats d'équipements essentiels au bon fonctionnement d'une municipalité pour en partager les coûts et fonctionnalités ;

ATTENDU QU' une vision commune de partager des deux (2) municipalités de maximiser les ressources disponibles afin de réduire les coûts ;

Il est proposé par François Clermont et résolu :

QUE le conseil municipal de Fassett délègue la municipalité de Notre-Dame-De-Bonsecours a procédé à une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal ;

Province de Québec
Municipalité de Fassett
ET QUE la Directrice générale, Diane Leduc ou le maire, Éric Trépanier soient autorisés à signer tous les documents nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

2018-01-049

Élections du 5 novembre 2017 – dépôt de la liste des donateurs et du rapport de dépenses des candidats.

Conformément à l'article 513.1 de la Loi sur les élections et les référendums, la secrétaire-trésorière dépose la liste des donateurs ainsi que le rapport de dépenses des candidats à l'élection du 5 novembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

Période de questions

2018-01-050

Levée de l'assemblée

21h04 Il est proposé par Josiane Charron que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

Éric Trépanier
Président d'assemblée

Mireille Dupuis
Secrétaire d'assemblée